



Sommaire

■ **Éditorial de Claude Brender, maire**

■ **Sujets du mois**

L'éclairage public source d'économie d'énergie

Le grand retour de la musique d'harmonie

Quèsaco Tataki Zome ?

PayFiP, une offre de paiement en ligne

■ **Agenda**

■ **État civil / Retour en images**



Ont pris part au couper de ruban le sénateur Christian Klingler, Gilbert Lutz maître d'ouvrage, Valérie Charmon infirmière, Claude Brender maire de Fessenheim, Marie Lack kinésithérapeute, Jean-Marie Lack médecin et Stephan Sembach pharmacien.

L'intérêt collectif en pleine forme

Le pôle santé a été inauguré samedi 8 octobre, tout comme la pharmacie qui le jouxte. C'est une belle opération de politique locale qui aboutit et rassure quant au maintien d'une offre étoffée de soins à Fessenheim. Malgré les incertitudes (fermeture de la centrale nucléaire, crise sanitaire), acteurs publics et privés ont su œuvrer de concert dans l'intérêt de tous.

En rachetant en 2017 le corps de ferme de Louis Wassmer, à l'angle des rues de la Libération et de la 1^{re} Armée, la commune a fait avancer sa stratégie d'aménagement et de dynamisme du centre du village. Cela a permis de relancer l'idée émise quelques années plus tôt par le pharmacien Stephan Sembach de regrouper les professionnels de santé en un lieu unique. Après avoir défini le projet, il fallait trouver un maître d'ouvrage pour le porter. Les professionnels concernés et la commune ont opté pour une promotion privée, confiée à GL Développement. Par un investissement conséquent d'1,4 million d'euros, la commune a sécurisé financièrement l'opération et, comme le confirme le maire Claude Brender, « nous ne le regrettons pas, bien au contraire ». Les uns et les autres ne se seraient peut-être pas lancés dans l'aventure sans cet apport facilitateur. Outre l'achat du terrain (264 000 €), il inclut

l'achat du bâtiment de la pharmacie rue des Seigneurs (344 000 €), celui du cabinet médical rue du moulin (279 000 €) et l'acquisition de quatre locaux dans la copropriété du pôle santé (738 000 € dont des parties communes et des places de stationnement). Les autres copropriétaires sont quatre médecins généralistes et un podologue. La commune loue au groupement d'infirmières et infirmiers « Les remparts » et au docteur Taous Duss qui propose de la médecine esthétique. Deux locaux de 50 m² peuvent encore accueillir des spécialités manquantes. Le cabinet médical accueille deux autres médecins. Une nouvelle pharmacie a été construite sur la même parcelle, tandis qu'un cabinet de kinésithérapie et d'ostéopathie s'est ouvert à l'arrière du pôle santé et comptera quatre praticiens après agrandissement. Le bâtiment de la rue du Moulin est quant à lui loué à plusieurs professionnels en médecine

douce selon des modalités souples, proches de l'hôtel d'entreprises. Enfin, l'ancienne pharmacie, rue des Seigneurs, devrait accueillir les services administratifs communaux le temps de rénover et d'agrandir la mairie, puis cherchera une autre vocation.



Les élus visitent la pharmacie.

Tous concernés...

Depuis quelques années, les crises s'enchaînent à un rythme soutenu. Si certaines n'étaient pas forcément prévisibles, celle qui touche actuellement l'énergie et en particulier l'électricité l'était parfaitement. L'arrêt de production de nos deux réacteurs pèse en ce moment lourdement sur la production nationale et nous oblige à importer massivement d'Allemagne une électricité produite principalement à partir de charbon et de gaz. Le corollaire de cette situation de pénurie est l'envolée des prix de l'électricité, artificiellement dopée par le renchérissement du gaz lié à la guerre en Ukraine. Si nous ne pouvons que regretter l'entêtement aveugle de la politique énergétique qui nous a amené à cette situation, il nous faut bien prendre des mesures pour limiter l'impact budgétaire de ces prix exorbitants que nous espérons temporaires. Les moyens de réduire la consommation sont peu nombreux et relèvent souvent de la symbolique, mais nous souhaitons mettre sur pied un plan de sobriété pragmatique et efficient. Nos bâtiments sont quasi exclusivement chauffés au gaz. Il a été décidé de ne pas louer la salle des fêtes pour peu de monde cet hiver et donc de refuser les locations privées de janvier à mars. Des mesures de restriction des consignes de chauffe seront prises, notamment à la salle des sports. Nos salles sont en auto-gestion : chaque utilisateur se doit de veiller à la sobriété énergétique du local qu'il utilise. Pour limiter les consommations électriques, nous avons décidé d'agir sur l'éclairage des bâtiments publics et scrutons l'éclairage public. Des progrès peuvent être faits en dehors de la coupure totale.

Nous entrons quoi qu'il arrive dans l'ère de la sobriété énergétique. C'est une nécessaire remise en question de certitudes anciennes, qui s'inscrit dans la durée. Il va falloir être créatif et inventif pour espérer y arriver, en n'oubliant pas que c'est avant tout l'affaire de chacun.

Fassana actu'

Journal d'information de la commune de Fessenheim
Mairie, BP 80001 - 68740 Fessenheim
Publication gratuite

Directeur de la publication
Claude Brender, maire

Responsable de la rédaction
Marie-Jeanne Kieffer, adjoint au maire

Rédaction et composition
service administratif et commission communication
Contributeurs rédaction : Claude Brender, Jean-Marie Marquet

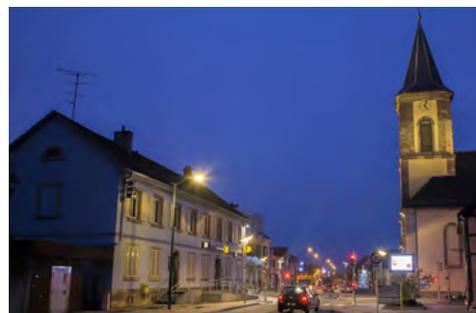
Impression
imprimerie Mack - Oberhergheim

L'éclairage public source d'économie d'énergie

par Emmanuel Legrain, chargé de la communication

Notre commune a-t-elle une marge d'économie d'énergie sur l'éclairage nocturne ? C'est la question que se sont posée les élus afin de répondre au souci national de passer l'hiver avec les ressources disponibles.

Nos bâtiments publics sont souvent mis en valeur par un éclairage spécifique et des luminaires améliorent leur accessibilité la nuit. Sur plusieurs sites, les sources lumineuses sont déjà éteintes une partie de la nuit. Ce principe va être systématisé. Ainsi selon l'endroit, elles seront coupées à 20, 21 ou 23 h pour n'être rallumées qu'à 6 ou 7 h, voire pas du tout. Il est bien entendu tenu compte de la fréquentation des lieux. Les illuminations de Noël, une des fiertés de notre village, vont également être réduites. « Seules les rues de la 1^{re} Armée et une grande portion de la rue de la Libération seront décorées, explique Mathieu Rusch - électricien à la commune, et on va éteindre le lampadaire au-dessus de chaque illumination, sauf si cela créer trop de pénombre ». Le plus gros gisement reste évidemment l'éclairage public. Le remplacement des ampoules anciennes générations par des installations LED se fait petit à petit et M. le maire souhaite accélérer le mouvement. Peu énergivores, les LED permettent



en plus de réduire l'intensité lumineuse au cœur de la nuit. Une extinction complète est déjà appliquée à la piste cyclable nord/sud, de 24 h à 6 h. Le Fohrenhof, la rue du Moulin et la rue de l'Europe, excentrés et peu fréquentés seront éteints de 23 h à 7 h. L'éclairage sera maintenu dans le reste de l'agglomération, ne serait-ce que par souci d'efficacité de la vidéo protection. Enfin, les annonces sur les panneaux lumineux ne seront plus diffusées que de 6 h à 21 h.

Le grand retour de la musique d'harmonie

par Jean-Marie Marquet, président de la musique Espérance de Fessenheim

Après deux années sombres pour les pratiques musicales collectives, l'entente musicale Fessenheim-Rumersheim, accompagnée de la musique Espérance de Bantzenheim, a présenté son concert « Jules Verne » à la salle des fêtes le samedi 8 octobre.



Pendant près de deux heures, les spectateurs, mélomanes avertis ou non, ont pu profiter de cette prestation de qualité qui les a fait voyager sur les traces de Jules Verne. *De la terre à la lune* ou pour un *Tour du monde en 80 jours*, en passant par l'exposition universelle à Paris, ce sont autant d'œuvres musicales qui ont parfaitement accompagné l'histoire de cet auteur incontournable de la littérature française. Histoire racontée par notre directeur, Didier Metzger.

Pour présenter ce concert, nous étions accompagnés par la musique Espérance de Bantzenheim. Son jeune directeur Augustin Brender a dirigé l'ensemble avec brio, en alternance avec Didier. Le choix de réunir les deux formations s'est fait en 2021, à un moment où nous n'étions pas sûrs de retrouver tous les instrumentistes dans les différents pupitres après la période difficile que nous avons tous vécue. Mais finalement, former cette grande harmonie forte de plus de 40 musiciens nous a permis de présenter magistralement ce concert qui a largement plu aux spectateurs présents. Le public s'est en effet levé pour applaudir l'orchestre et réclamer un deuxième bis. La joie de se retrouver tous ensemble, public et musiciens, pour partager ce moment musical intense nous a redonné l'envie de préparer les futurs concerts. Nous espérons que les habitants de Fessenheim et alentour continueront à venir de plus en plus nombreux à nos manifestations.

Quèsaco Tataki Zome ?



Pour accompagner l'exposition *Le revers de mon look, quels impacts ont mes vêtements sur la planète?*, le pôle culturel a proposé, lors des Journées du patrimoine, un atelier d'initiation au *Tataki Zome*. Cette méthode japonaise ancienne d'impression permet de fixer les motifs de végétaux (fleurs ou feuilles) sur le tissu. Un moyen de donner une seconde vie à d'anciens vêtements. La dizaine de participants, dont certains ont fait le déplacement depuis Orbey, a apporté des végétaux de leurs jardins et l'animatrice, Béatrice Becquet, a fourni les tissus. La première étape consistait en un martelage, pour ensuite fixer les couleurs grâce à plusieurs bains, composés de produits naturels. Forts de cet apprentissage, les participants se sont tous promis de le refaire chez eux.

Cimetière

Une remorque recueillera les déchets végétaux, plus nombreux à cette période de l'année. Les déchets en plastique devront être jetés dans le conteneur dédié.

Du 16 novembre au 4 décembre.

Sophrologue

Émilie Yodey, praticienne certifiée RNCP, a intégré le centre de médecines douces au 1 rue du Moulin.

Tél. 06 02 47 50 92,
emysophrologie@gmail.com.

Influenza aviaire

Depuis le dimanche 2 octobre, le risque de propagation de l'influenza aviaire est passé de « négligeable » à « modéré ». Fessenheim fait partie des communes situées dans des zones dites à risque particulier. Les détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, doivent impérativement :

- confiner leurs volailles ou mettre en place des filets de protection sur leur basse-cour,
- surveiller quotidiennement leurs animaux.

Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune (arrêté du 24 février 2006).

www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
www.legifrance.gouv.fr

PayFiP, une offre de paiement en ligne



Depuis peu, la commune a intégré un dispositif de paiement en ligne. Grâce à PayFiP, développé par la direction générale des Finances publiques (DGFiP), l'usager des services publics d'une collectivité dispose d'une offre permettant un règlement par Internet simple, rapide et accessible. Le paiement peut être fait par carte bancaire mais aussi par prélèvement SEPA unique. Le dispositif est accessible 24 h/24 et 7 jours/7. Les modalités de règlement sont simples à utiliser. Le service est entièrement sécurisé.

www.payfip.gouv.fr

Un imagier trilingue offert aux bébés



La Collectivité européenne d'Alsace offre aux bébés nés ou adoptés à partir de 2021, l'ABCdele, un imagier trilingue français-allemand-alsacien, pour l'éveil culturel des tout-petits. L'ouvrage conçu par Élisabeth Géhin accompagne l'enfant avec des illustrations inspirées de la vie quotidienne. Vous pouvez en retirer un exemplaire (sur présentation d'un livret de famille) à la médiathèque.

Livret de famille

Le décret n° 74-449 du 15 mai 1974 stipule que la mise à jour du livret de famille est obligatoire en cas de changement dans votre état civil (nom, prénom, sexe) ou situation de famille (naissance, adoption, mariage, séparation, divorce, décès, etc.). C'est au propriétaire du livret de demander la mise à jour auprès de la mairie possédant l'acte concerné (exemple: la mairie de mariage pour une mention de divorce). La présentation d'un document, délivré par une administration publique, qui serait incomplet ou inexact est punie de l'amende prévue par les contraventions de la 5^e classe (1 500 € au plus).

Travail transfrontalier

L'Infobest Vogelgrun/Breisach, instance franco-allemande, organise une journée d'information transfrontalière. Différentes administrations et caisses des deux pays y tiennent des permanences. Les personnes intéressées doivent convenir au préalable d'entretiens individuels et gratuits.

Mardi 8 novembre.

Informations et inscription jusqu'au 31 octobre.

Ile du Rhin / Art'Rhena à Vogelgrun.

Tél. 03 89 72 04 63,

vogelgrun-breisach@infobest.eu.

Atelier protections hygiéniques lavables

La CCPRB et Taktik Eco propose un atelier de fabrication maison de protections hygiéniques lavables.

Jeudi 10 novembre, de 20h à 21h
à la Ruche, rue de l'Europe



Commémoration

La population est conviée à la cérémonie commémorative de l'armistice de 1918.

Vendredi 11 novembre.

Office religieux à 10 h à l'église Sainte Colombe,
cérémonie à 11 h 15, place de Mirande.

Balayage des caniveaux

Un camion balai nettoiera les caniveaux. Merci de ne pas stationner votre véhicule sur le trottoir ou la chaussée. Vous pouvez balayer vos trottoirs au préalable.

Mercredi 16 novembre.

Assemblée générale

L'association de donneurs de sang de Fessenheim tient son assemblée générale. Toutes les personnes intéressées par le sujet sont les bienvenues

Jeudi 17 novembre,

à 20h 15, à la salle des fêtes.

Bois de chauffage sur pied

La commune vend huit lots de bois (mélange de plusieurs essences). Indiquer le volume de bois souhaité. Les premiers inscrits seront les premiers dotés.

Inscription en mairie

avant le vendredi 18 novembre.

Répartition et mise à disposition des lots

lundi 19 décembre.



Collecte de denrées alimentaires

Deux jours durant, une permanence est tenue par des bénévoles afin de recueillir des dons en produits alimentaires destinés aux familles nécessiteuses du Haut-Rhin. Les personnes désireuses de rejoindre l'équipe de bénévoles sont invitées à s'inscrire en mairie.

Vendredi 25 et samedi 26 novembre
dans l'entrée du supermarché Super U.

Jouer aux échecs

L'association LAC souhaite relancer la pratique des échecs à Fessenheim. Bernard Béringier initiera les débutants (enfants et adultes) et animera également les séances pour les joueurs confirmés. Les places étant limitées, si vous êtes intéressés, veuillez rapidement prendre contact avec Isabelle Libsig au 06 86 91 69 45 ou 03 89 48 56 24.

Première rencontre mardi 22 novembre à 17h30
au local à côté de la mairie.



Conte

Le pôle culturel présente *Mehdi et les brochettes*, un conte olfactif de la compagnie *le TIR et la Lyre* inspiré des histoires de Nasreddin Hodja, personnage mythique de la culture musulmane. Ce conte d'Afrique du Nord aborde des questions sociales qui résonnent toujours: l'argent, la faim et la justice. *Les Contes Olfactifs* sont une expédition à travers le monde, montée à partir d'histoires traditionnelles librement adaptées. Un voyage intimiste, immersif et multisensoriel guidé par deux comédiens dont Violaine de Carné et... un régisseur son et odeurs!

Samedi 26 novembre à 16h au collège Félix Éboué.
Tout public à partir de 7 ans, durée: 30 min tarif: 5€.
Réservation auprès de la médiathèque.



Loto du football club

Le football club Fessenheim organise sa soirée loto. De nombreux lots de valeur sont mis en jeu. Les cartes sont vendues à la boulangerie du Super U et au restaurant «Au bon frère» ou par téléphone au 06 36 98 04 47 et 03 89 48 55 96. Tarifs: 1 carton 4€, 20€ les 6.

Samedi 3 décembre à 20h, à la salle des fêtes.
Ouverture de la salle à partir de 18h.



Marché de Noël

L'OMSCAL de Fessenheim vous accueille dans l'intimité de son marché de Noël. Les exposants, en une vingtaine de stands, présenteront leurs productions personnelles et expliqueront leurs techniques. Au programme: artisanat (bois, poterie, bijoux, tricot, chapeaux, décoration de Noël), atelier enfants, vin et jus de pomme chauds, chocolat chaud, bredele, crêpes et tartes flambées en soirée. Deux chanteuses se produiront: Élise Wachbar, le samedi de 15h30 à 17h30 et Aurélie Berger le dimanche, de 15h à 17h.

Samedi 19 novembre de 15h à 21h
dimanche 20 novembre de 14h à 19h
57 rue de la Libération.



Fête de Noël des aînés

La commune convie les personnes de 67 ans et plus à une fête de Noël.

Dimanche 18 décembre, à la salle des fêtes.
Invitation courant novembre.

État civil

Naissance

27.09 Philéas Guillaumont

Mariages

17.09 Paulo Soares et Aline Coustillas

Décès

05.10 Gérard Boisquillon, 71 ans

Anniversaires en novembre

- 01 Claire Ferraccioli, 77 ans
- 02 Jean-Paul Denis, 75 ans
- 15 Marie Kieffer, 78 ans
- 17 Adolphe Geiger, 85 ans
- 17 Denise Chatelard, 77 ans
- 18 Irma Guidemann, 81 ans
- 20 Eugénie Wassmer, 93 ans
- 20 Liliane Fimbel, 77 ans
- 25 Guy Guthmann, 77 ans
- 25 Marie-Antoinette Vonau, 85 ans
- 26 Irène Wildy, 86 ans
- 27 André Schlosser, 77 ans
- 29 Michèle Bobal, 80 ans

Vous avez le droit de ne pas figurer dans cette rubrique. S'adresser en mairie.

Retour en image



Lilly Ancel, présidente de l'OMSCAL Fessenheim, a été décorée de la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.



Le 8 octobre, seize artisans, commerçants et autres professionnels ont accueilli le public lors de la Journée nationale du commerce de proximité.